

# La Catalogne dévoile son plan pour l'indépendance

Espagne Le Parlement catalan a adopté son projet de loi pour établir l'indépendance. Mais le référendum pourra-t-il se tenir ?

Paco Audije  
Correspondant à Madrid

La trêve entre Madrid et Barcelone qui a suivi les attentats djihadistes dans la capitale catalane aura été de courte durée. Lundi, les deux groupes qui constituent la majorité simple au Parlement de Catalogne, ont présenté ensemble – malgré certaines dissensions – leur projet de loi destiné à établir l'indépendance. Ce projet a été élaboré par des experts désignés par Junts pel Sí (JxSí, libéraux et gauche républicaine catalane) et par la CUP (extrême gauche indépendantiste). Jusqu'à hier, les débats et le texte final avaient été tenus secrets pour éviter une réponse juridique du Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy.

La Loi pour la transition juridique et fondatrice de la République catalane (LTJR) contient 89 articles et plusieurs dispositions finales voués à encadrer le passage de la Catalogne de son actuel statut d'autonomie vers celui d'un Etat indépendant. Selon JxSí et la CUP, la LTJR sera approuvée avant le 1<sup>er</sup> octobre, date prévue pour le référendum unilatéral d'indépendance. "Nous voulons une transition courte", avait signalé la veille le président Carles Puigdemont.

De son côté, Mariano Rajoy a demandé au numéro un catalan de s'éloigner de "ces plans de rupture radicale". La LTJR prévoit l'extinction des pouvoirs du Tribunal constitutionnel sur le territoire catalan et la création d'une nouvelle autorité électorale. Les sentences d'incapacité politique déjà dictées contre d'autres anciens dirigeants catalans, seraient annulées. La double nationalité catalane-espagnole deviendrait possible et l'espagnol (castillan) continuerait à être officiel en Catalogne, à côté du catalan.

## Encore de nombreuses incertitudes quant au référendum

Le gouvernement de Barcelone a confirmé avoir acheté (clandestinement) six mille urnes pour son référendum, malgré l'impossibilité de le faire à travers un appel d'offres public qui serait contraire aux injonctions du Tribunal constitutionnel. Mais on ignore encore comment va se constituer la nouvelle autorité électorale catalane, comment les fonctionnaires vont être impliqués (les tribunaux espagnols les menacent de sanctions, s'ils collaborent) et d'où sortira le nouveau recensement des votants.

Les doutes restent aussi quant à la loyauté des directeurs des écoles et lycées qui sont censés accueillir les bureaux de vote. Vont-ils tous collaborer de leur propre gré pour l'ouverture des bureaux de vote traditionnels ? Et les bourgmestres non nationalistes, accepteront-ils de prendre le risque d'obéir à Carles Puigdemont en ignorant les décisions du gouvernement et des tribunaux d'Espagne ?

Pour Inés Arrimadas, dirigeante d'opposition au parlement de Catalogne (Ciutadans, parti libéral anti-indépendance), cette présentation de la LTJR n'annonce que "la fin prochaine du procès indépendantiste actuel". Miquel Iceta, secrétaire général du PSC (parti des socialistes catalans), normalement plus souple par rapport au camp pro-indépendance, n'a pas été moins concluant : "C'est une nouvelle tromperie. Le 1<sup>er</sup> octobre, il n'y aura pas de vrai référendum, ni le lendemain de 'république catalane' non plus."